

SOCIETE CENTRALE CANINE  
COMMISSION NATIONALE D'UTILISATION LEVRIERS DE LA SCC

<p>Compte Rendu de la Commission Nationale d'Utilisation des Lévrieriers Réunion du 19 août 2012 - Saint Denis de Pile (33)</p>
---

Présents : Jean-Louis AINARDI - Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE - Dominique FAURE - Bernard LASSIGNARDIE - Christian MARTIN - Patricia MONIOT - Monique TUMA

**ORDRE DU JOUR**

- Election du Président et Secrétaire, répartition des tâches.
- Point sur les dossiers en cours (dossiers juges, clubs en stage,...)
- Championnat de France PVL 2012 à Belfort
- Point sur la délégation internationale - Préparation réunion CDL 31/08/2012 -
- Championnat du Monde racing FCI à Mont de Marsan.
- Organisation du séminaire de formation et réunion des Présidents de clubs
- Questions diverses

La séance est ouverte à 9h30.

**1. Election du Président et du Secrétaire, répartition des tâches.**

A l'unanimité, Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE est élu Président et Patricia MONIOT, secrétaire.

Christian MARTIN a été nommé par la SCC délégué pour la France à la Commission Des Lévrieriers de la FCI.

Dominique FAURE reste en charge des dossiers d'homologations.

Monique TUMA s'occupe des homologations de piste (cynodrome) et de la gestion des contrôles anti-dopage.

Bernard LASSIGNARDIE est responsable du suivi des compte-rendus et résultats d'épreuves.

Jean-Louis Ainardi tient à jour la base de données des lévriers participants aux épreuves d'utilisation et est en charge de la sélection pour le Championnat de France PVL.

**2. Point sur les dossiers en cours.**

**Dossier JUGE :**

Le dossier de Christian LITARRI est transmis à la Commission des juges de la SCC pour proposition à la qualification en jugement PVL.

**Stage SCC pour la formation des élèves-juges :**

. Philippe NEVERS, candidat à la fonction d'élève-juge, n'ayant pas pu participer au stage de la SCC en 2011, sera inscrit à la session 2012.

. Odile CATELLI, ayant été ajourné en 2011 au stage de la SCC, sera représentée sur la session 2012.

. La Commission souhaite représenter Michel FEUVRIER à la session 2012 du stage SCC, suite à l'échec au précédent stage en raison de circonstances familiales exceptionnelles défavorables à un passage d'examen dans de bonnes conditions. Jean-Louis Brassat Lapeyrière en fera la demande à la Commission des Juges de la SCC.

### Clubs :

Le C.L.S.L (Club du Lévrier Sportif de Liguge), en stage PVL organisera le 16 septembre 2012 une amicale en vue de l'homologation. Patricia MONIOT jugera cette amicale afin de vérifier la conformité de l'organisation.

Le C.C.M (Club Canin de Mommenheim) en stage PVL doit prendre contact avec Jean-Louis AINARDI qui contrôlera la conformité, le bon fonctionnement du matériel et des différents équipements en vue de l'organisation d'une amicale en 2013.

Les temps de base de la piste de Soissons (NA..LL) ont été contrôlés suite à la mise en conformité de la distance.

La piste de Liverdy (CLCB) a été homologuée suite à la réfection de la piste en sable et les temps de base ont été établis.

Le dossier du Club du Lévrier Angérien est toujours en attente des documents nécessaires à l'étude de mise en stage.

### **3. Championnat PVL 2012 à Belfort**

Jean-Louis Ainardi sera le représentant de la CNUL à ce championnat.

Lors de l'attribution des points par un jury composé de trois juges, la médiane des points du jury sera notée sur le carnet de travail.

Lors des championnats, le montant de l'engagement ne sera pas remboursé en cas de forfait (sauf remplacement par un réserviste) ; en effet, le club organisateur engage des frais en fonction du nombre d'engagés.

La CNUL propose une mise à jour du règlement des courses :

#### **❖ Règlement des ENC**

##### **Art. 68: ENGAGEMENTS**

« ...

c) Les engagements ne sont valables qu'accompagnés des droits d'inscription. Ceux-ci sont fixés annuellement par la Commission Lévrieriers de la SCC. Les droits d'engagement ne sont remboursés que si le forfait est déclaré au moins 5 jours avant le concours, sauf pour les chiennes sous l'influence de leur sexe qui peuvent être déclarées forfait au poteau après constat du vétérinaire de service.

... »

##### **Est remplacé par :**

« ...

c) Les engagements ne sont valables qu'accompagnés des droits d'inscription. Ceux-ci sont fixés annuellement par la Commission Lévrieriers de la SCC. Les droits d'engagement (**sauf championnats**) ne sont remboursés que si le forfait est déclaré au moins 5 jours avant le concours, sauf pour les chiennes sous l'influence de leur sexe qui peuvent être déclarées forfait au poteau après constat du vétérinaire de service. ... »

#### 4. Point sur la délégation internationale - Réunion CDL à Mont de Marsan.

Une réunion de la Commission Des Lévrieriers de la FCI se tiendra à Mont de Marsan (France) le vendredi 31 août 2012, veille des Championnats du Monde de racing.

Christian Martin, délégué FCI pour la France et Jean-Louis Brassat-Lapeyrière, Président de la CNUL, accueilleront les délégués des différentes nations de la CDL qui seront présents à cette réunion. Ils présenteront les propositions de la France sur les points de l'ordre du jour établi par la FCI.

Le nouveau règlement des courses de la FCI a été validé par la FCI. Cependant, la version française comporte des erreurs de traduction. La commission en a informé Monsieur DE CLERCQ, directeur exécutif de la FCI, qui doit diffuser la version définitive, remise en page suite à nos observations.

#### 5. Championnat du Monde FCI des 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2012 à Mont de Marsan.

Les membres de la Commission seront présents à Mont de Marsan pour représenter la SCC. Christian MARTIN et Patricia MONIOT ont préparé le programme (montage des courses) sur la base du logiciel fourni par Henk HENDRIX. Ce logiciel opérationnel sera apporté à Mont de Marsan pour la gestion de la partie informatique (modifications programme, montage ½ finales et finales) et récupération des résultats.

#### 6. Organisation du séminaire de formation et réunion des Présidents de clubs Lévrieriers.

Cette formation aura lieu les 19 et 20 janvier 2013 à CARCASSONNE avec l'aide logistique du Club de Courses de Lévrieriers en Pays Cathare.

Cette session sera réservée aux exposés par les formateurs sur la fonction d'Expert-qualificateur, de Conducteur Technique et observateur de virage, à une formation sur les secrétariats et organisations d'épreuves et aux passages d'examens.

En parallèle se tiendra une réunion de la CNUL, et une réunion avec les juges et élèves-juges d'utilisation lévrieriers.

#### 7. Questions diverses.

- ⤴ La commission lévrieriers étudiera prochainement des protocoles d'assurance pour les clubs et propriétaires de lévrieriers (licences). Jean-Louis Brassat-Lapeyrière se renseignera auprès des autres commissions d'utilisation de la SCC.
- ⤴ Gestion des manifestations SCC : La CNUL souhaite que la SCC organise une réunion pour établir un cahier des charges afin d'élaborer nos besoins sur l'application du logiciel de la gestion des manifestations. Certains clubs ont utilisé ce logiciel au cours de l'année 2012 et ont préparé une proposition d'amélioration du logiciel, notamment pour la partie ENC.
- ⤴ La CNUL a examiné les possibilités des quotas minimums de chiens engagés pour les spéciales Club de race en utilisation. Le raisonnement a été basé sur le nombre de participants lors des épreuves de janvier à fin juillet 2012 (hors championnat). La proposition est la suivante :  
Le nombre de participants présents minimum lors d'une spéciale de race (ENC ou PVL) pour que celle-ci prenne valeur de Championnat de France doit être selon les races :

Magyar-agar / Basenji	10
Greyhound/ Petit Lévrier Italien/ Deerhound/Irish Wolfhound	15
Barzoi	20

Races du SLAG/Afghan et Saluki	30
Whippet	50

Ces chiffres pourraient évoluer si le besoin s'en faisait sentir.

- ⤴ Les demandes de subventions pour les championnats doivent être adressées à la Commission des Lévriers (Président et secrétaire) par les clubs organisateurs. La demande doit être accompagnée d'un budget prévisionnel avant l'organisation de l'évènement. La commission transmettra à la SCC pour validation.
- ⤴ Circuit pendulaire - La commission a fourni à la SCC un diaporama décrivant les inconvénients et la dangerosité du système de traction en circuit pendulaire. Ce système de traction est tout aussi dangereux que le circuit fermé au sol. La CNUL s'est prononcé contre ce mode de traction à l'unanimité.

La séance est levée à 17 h 30